



HAL
open science

La valeur aspectuelle du présent

Sylvie Mellet

► **To cite this version:**

Sylvie Mellet. La valeur aspectuelle du présent. J.F. Marillier, M. Dalmas & I. Behr. Text und Sinn, Stauffenburg Verlag, pp.167-180, 2006. hal-00553022

HAL Id: hal-00553022

<https://hal.science/hal-00553022>

Submitted on 6 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VALEUR ASPECTUELLE DU PRESENT

Sylvie Mellet
BCL, CNRS, Nice

*En lieu et place d'une
discussion approfondie à
laquelle nous n'avons jamais
accordé le temps nécessaire.*

Longtemps les débats sur le signifié du présent de l'indicatif français se sont focalisés sur la valeur temporelle de celui-ci. Sans être clos, ces débats me paraissent avoir perdu de leur virulence, peut-être parce qu'aucun tenant de la thèse déictique ne s'est récemment exprimé et que le dialogue entre les tenants de l'actualité, c'est-à-dire de la contemporanéité avec un repère d'actualité quel qu'il soit, et ceux de la non-temporalité du présent est à l'évidence plus serein, offrant quelques points de convergence sensibles au niveau des analyses textuelles.

En revanche un autre lieu de discussion s'est ouvert depuis peu : celui de la valeur aspectuelle du même présent. Moins polémique, la confrontation n'en touche pas moins à un paramètre fondamental du signifié de cette forme. Je commencerai donc par un exposé des problèmes qui se posent, en rappelant l'hypothèse aspectuelle que j'ai formulée dans deux articles précédents, ainsi que les difficultés auxquelles elle se heurte et qui m'ont été signalées notamment par J. Bres. Je tenterai ensuite de répondre à ces critiques en m'appuyant sur quelques emplois spécifiques du présent et en précisant en même temps certains concepts opératoires du cadre théorique dans lequel je me situe, à savoir la théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli ; l'usage mal défini de ces concepts a pu en effet susciter des mésinterprétations.

1 Le présent, forme aspectuelle neutre ou marquée ?

1.1 Rappels : la valeur aspectuelle du présent.

Dans Mellet (1998 et 2000), j'ai tenté de démontrer que le signifié fondamental du présent était de nature aspectuelle : donnant à voir l'instant, continûment renouvelé, où la partie encore virtuelle du procès bascule et s'inscrit dans le réel, le présent fournit "une vision ascendante du procès saisi dans son accomplissement même" (Mellet 2000 : 35). De là vient cet "effet de réel" ou de "prise d'actualité" souvent relevé dans les analyses stylistiques du présent de narration¹ : il s'agit d'un effet de sens dérivé de la valeur aspectuelle de la forme. De là vient aussi l'affinité toute particulière que l'on a pu observer entre la forme de présent et les propositions introduites par les présentatifs *voici / voilà* qui, eux aussi, donnent à voir l'advenance du procès au temps² :

¹ Cf. en particulier Jaubert 1998.

² Cf. Mellet 1998 : 208 et Gaudin 2005 : 29.

- (1) *Les voilà donc, malgré la défense des hommes, qui jettent l'esquif en mer. Achab était la plus hasardeuse : aussi voulut-elle la première essayer le péril. Elle se lance allègrement dedans, et tout son sexe l'allait joindre, sans une vague qui sépara le bateau du navire. [...] La voilà qui vogue hors du monde. Les animaux suivirent son exemple [...].* (Cyrano de Bergerac, *Les Etats et Empires de la Lune*), cité par Lucile Gaudin (2005 : 29)

En d'autres contextes le présent permet d'accompagner la réalisation du procès d'instant en instant, en dehors de tout autre repérage énonciatif que celui fourni par l'occurrence même du procès ainsi singularisé ; tel est le cas, par exemple, des présents de reportage qui illustrent particulièrement bien cette valeur d'emploi : chaque action décrite y est située exclusivement par rapport aux actions précédentes et suivantes, en rupture avec la situation d'énonciation³. Cette construction énonciative crée une structure de type aoristique⁴, sans pour autant appréhender les procès d'une manière globale et synthétique, récapitulative, comme le ferait une série de passés simples en contexte narratif passé. L'emploi du présent superpose en effet à cette structure aoristique une perception aspectuelle spécifique qui donne à voir chaque procès dans son advenance au temps et donc dans sa dynamique interne. La profération des énoncés au présent accompagne le développement des actions successives, comme le prouvent les variations de débit liées aux changements de rythme des événements, variations particulièrement sensibles dans les reportages sportifs radiophoniques.

L'analyse proposée a ainsi l'avantage de rendre compte très simplement de divers effets de sens en discours, en excluant tout recours à quelque métaphore temporelle que ce soit ou autre sens dérivé.

1.2 Parallélisme avec le référentiel énonciatif et effets induits.

On notera également que la valeur aspectuelle attribuée au présent de l'indicatif coïncide très exactement avec la représentation que Desclès (1995) donne du "référentiel énonciatif" : "Tout énoncé est une expression d'un contenu qui s'inscrit dans un référentiel complexe organisé *par* et *autour* de l'énonciateur. [...] Le référentiel de base est le référentiel énonciatif. [...] Dans le référentiel énonciatif, l'acte de parole est un *processus en cours* dont l'intervalle de validation est borné à gauche par un instant initial (le début de l'énonciation) et à droite par un instant qui est exclu de cet intervalle. Désignons par T_0 cette borne de droite, elle est interprétée comme le premier instant du non réalisé." (Desclès 1995 : 11). Un tel parallélisme des représentations, ajouté à la neutralité temporelle de la forme, explique pourquoi le présent accompagne si bien les procès contemporains de l'énonciation, et tout particulièrement les performatifs où l'on observe le recouvrement strict, point par point, des processus d'inscription de la parole dans le référentiel énonciatif et de l'acte dans le référentiel événementiel. Avec les descriptifs-constatifs, à l'exception du reportage radiophonique précédemment évoqué, le recouvrement est souvent moins strict (*Qu'est-ce que tu fais ? – J'écris*

³ Ce type de repérage peut être formalisé, dans le cadre culiolien, de la manière suivante : $\langle \text{Sit}_2 = \text{Sit}_1 \rangle \omega \text{Sit}_0$.

⁴ Cf. Culioli 1999.

un article sur le présent. Tais-toi, je réfléchis : l'action déborde sa description)⁵, encore qu'on puisse relever des occurrences qui jouent explicitement sur cette avancée synchrone de l'action et de son énonciation :

- (2) Puisqu'il avait acheté, longuement payé des miettes de sa vie, ce triste moineau, après avoir bien hésité sur la marque et le prix, les modalités d'échéances, *et la phrase imitant ce qu'elle décrit rejette au bout d'elle-même le complément direct et dérisoire*, sa moto ... (Aragon, *Le Mentir-Vrai*, nouvelle *Les Histoires*, Paris : Gallimard, NRF, 1980, p.407 ; souligné par nous)⁶

Citons encore l'usage particulier de Claude Simon, ainsi commenté par Ilias Yokaris dans sa thèse (2000 : 242) : "les objets décrits dans le passage ont perdu toute existence intrinsèque et se réduisent à une série d'images *qui émergent performativement l'une après l'autre, au fur et à mesure que le texte progresse*" (souligné par nous).

- (3) Maintenant il tombe ; comme le laissait prévoir sa position précédente une de ses mains projetée en avant de lui touche déjà la poussière, son autre bras [...] replié dans une position bizarre autour de la tête qui, à présent, dans cette ultime fraction avant de heurter le sol [...] est tournée vers l'arrière, comme s'il cherchait à voir par-dessus son épaule l'ennemi qui l'a frappé [...] ; le cheval essaie de se relever, se débattant, tordant son encolure comme pour voir lui aussi ce qui l'écrase [...] (C. Simon, *La Bataille de Pharsale*), cité par Ilias Yokaris (2000 : 241)

Enfin, on soulignera que la valeur donnée ici au présent conforte (et se trouve confortée par) les analyses que J. Bres a plusieurs fois consacrées au présent dans les récits de blagues : atemporel, le présent permet la création d'un monde fictif en rupture totale avec la situation d'énonciation ; en même temps, il figure l'inscription des événements racontés dans cette réalité fictive construite de connivence avec l'énonciataire. De manière un peu comparable aux performatifs, mais avec un effet discursif très différent, référentiel événementiel et référentiel énonciatif se superposent et s'épaulent mutuellement dans une construction aoristique sans lien avec Sit₀ : la narration n'a d'autre vérité que son énonciation et l'acte énonciatif – la prise de parole – ne se justifie pas autrement que dans l'exhibition de sa propre production. Les événements adviennent les uns après les autres et prennent place dans le réel fictionnel au fil des présents qui les instancient⁷. Par là il devient clair que l'irruption d'un repérage énonciatif ancré sur Sit₀ par un lien d'identification ou de différenciation ruinerait *de facto* cette connivence ludique, ce jeu de l'imaginaire partagé ; sont dès lors exclues les formes d'imparfait et de plus-que-parfait, la mise

⁵ Cf. aussi Jaubert 2001 : 63.

⁶ Je remercie G. Salvan de m'avoir fourni cet exemple. D'autres, moins provocants, sont fournis par les énoncés exhibant ce que M. Vuillaume a appelé la "fiction secondaire" des récits ; cf. Vuillaume 1990 : 78 *et sq.*

⁷ Cette aptitude particulière du présent à actualiser les événements narrés, reconnue par J. Bres, me semble difficilement compatible avec son analyse du présent comme un temps de la préactualisation, *i.e.* construit avant la dernière chronothèse.

en relief du récit devant nécessairement céder le pas aux impératifs du genre discursif et de son mode énonciatif⁸.

1.3 La question de la borne droite.

Dans l'hypothèse explicative proposée, l'intervalle de temps interne construit par la forme de présent ne peut être fermé à droite. On notera d'ailleurs que les formes temporelles construisant en langue un intervalle fermé sont incompatibles avec les contextes explicitant l'ouverture du même intervalle (* *Jean fit ses devoirs tandis que Paul joua au ballon*) alors que l'inverse n'est pas vrai : un tiroir verbal à représentation ouverte est toujours récupérable dans un contexte impliquant la fermeture du procès moyennant divers effets de sens plus ou moins naturels (itération, imparfaits narratifs, etc.). Pour autant, l'intervalle de temps interne construit par la forme de présent est-il ouvert à droite comme l'est le référentiel énonciatif selon Desclès⁹ ? J'avais répondu un peu trop rapidement par l'affirmative dans Mellet (1998), en dépit d'une note signalant une difficulté théorique sur ce point précis (n.11, p. 209). Ma position était déjà plus nuancée dans Mellet (2000 : 35-36). Elle mérite cependant d'être clarifiée et précisée en réponse à une autre hypothèse possible, celle qui ajoute à la neutralité temporelle du présent sa neutralité aspectuelle et qui postule donc une indifférence totale de cette forme à l'opposition ouvert / fermé de l'intervalle de validation. Telle est en effet l'hypothèse défendue par Bres (à paraître)¹⁰ au motif que "le présent est à même de remplacer l'alternance passé simple / imparfait en récit", comme le montre l'uniformité temporelle de la phrase *Le téléphone sonne alors que Marie prend son bain* face à l'alternance observable dans les temps du passé correspondants *Le téléphone sonna alors que Marie prenait son bain*. Je voudrais argumenter ici que l'absence d'alternance au présent – et donc la compatibilité de cette forme avec une représentation aussi bien ouverte que fermée du procès – n'oblige pas à conclure à la neutralité du présent et ne le vide pas de tout signifié aspectuel.

2 Le présent, expression prototypique de la frontière.

2.1 De quelques indices que le présent n'est pas entièrement transparent à l'opposition aspectuelle.

Commençons par une remarque entachée de subjectivité : pour ma part, je n'entends pas exactement la même chose dans la phrase au présent *Le téléphone sonne alors que Marie prend son bain* et son équivalent au passé ; alors que la seconde met en avant un événement inopiné (*sonna*) qui se détache sur un arrière-plan

⁸ Rappelons les formules qui schématisent les repérages de l'imparfait et du plus-que-parfait : $Sit_2 = Sit_1 \neq Sit_0$ pour le premier et $Sit_2 \neq Sit_1 \neq Sit_0$ pour le second ; c'est-à-dire que l'opérateur de repérage abandonne sa valeur de rupture (ω) pour les valeurs d'identification et de différenciation.

Notons d'autre part que le remplacement d'un imparfait d'arrière-plan par un présent ne signifie nullement que le présent ait lui aussi valeur sécante.

⁹ "L'intervalle de validation J du processus énonciatif est un intervalle fermé à gauche et ouvert à droite" (Desclès 1995 : 11).

¹⁰ Voir aussi Chuquet 1994.

circonstanciel (*prenait son bain*), la première met en parallèle deux faits de même niveau qui s'inscrivent simultanément dans le temps et dont la coïncidence temporelle paraît plus durable : la sonnerie du téléphone pourrait presque y devenir un bruit de fond accompagnant le bain de Marie. C'est donc le schéma d'incidence qui est mis à mal ici au profit d'une représentation étale de deux situations qui se déploient concomitamment¹¹. Cette brève remarque m'incite à penser que le présent, non seulement n'est pas neutre au point de pouvoir remplacer en toute transparence l'un et l'autre temps du passé, mais bien au contraire impose, en dépit des apparences, une perception autre des procès décrits, en lien avec son signifié aspectuel propre.

Un deuxième point mérite attention : on a beaucoup discuté sur l'aptitude du présent de narration à fonctionner *pro praeterito* (signe de sa neutralité temporelle ou emploi métaphorique ?) ; on a observé aussi qu'il pouvait commuter avec un passé simple ou un imparfait selon les contextes. Mais, sous-estimant le poids des mots, on a moins glosé sa désignation même comme présent DE NARRATION. Or plusieurs indices montrent pourtant l'importance centrale de ce qualificatif. J'emprunterai à Bres (à paraître) le premier d'entre eux : il s'agit des conditions d'acceptabilité du présent avec l'adverbe *hier*. Hors contexte les deux formes sont incompatibles : **Qu'est-ce que tu fais hier ?* vs. *Qu'est-ce que tu fais demain ?* Si l'on cherche à quelle condition contextuelle la cooccurrence des deux formes devient envisageable, on découvre assez vite qu'un mini-récit fournit ce contexte favorable : ainsi, alors que l'énoncé *Hier Paul est parti aux USA* constitue un prédicat informatif autonome, l'énoncé *Hier Paul part aux USA* ne peut se concevoir qu'au sein d'une séquence narrative telle que :

- (4) Ecoute, il m'est arrivé quelque chose de bizarre : hier, Paul part aux USA ; je devais l'accompagner à l'aéroport pour 18h. A 17h. je sors de la maison et là, en arrivant devant le garage, [...]

Les occurrences relevées par Bres dans un corpus de presse confirment cette intuition : on trouve en effet des cooccurrences de [*hier* + présent] dans les titres résumant un fait divers pourvu qu'ils soient suivis du récit de celui-ci.

Autre indice : la combinaison d'un présent avec un complément circonstanciel perfectif du type [*pendant* + expression de la durée] est, elle aussi, contrainte ; certes la proposition *Paul travaille pendant deux heures* ne paraît pas d'emblée inacceptable, mais en réalité elle ne s'intègre qu'à deux contextes d'emploi : ou bien, en réponse par exemple à la demande d'un camarade de Paul, la mère de celui-ci pourra répondre *Il travaille encore pendant deux heures et il te rejoindra après* (voir analyse ci-dessous), ou bien c'est dans un récit qu'on pourra trouver la séquence : *Le samedi, il s'attelle à la tâche. [...] Le lendemain, il travaille encore pendant deux heures et achève ainsi son pensum*. De même, alors que la proposition *Louis XVIII régna pendant dix ans* peut former un énoncé autonome (et, à ce titre, fournir un exemple pour linguiste en mal d'introspection !), la proposition équivalente au présent n'a aucune autonomie et ne peut se concevoir qu'au sein d'un récit historique.

On a là des signes forts que seule l'insertion au sein d'une structure narrative rend le présent *pro praeterito* compatible avec la représentation d'un intervalle fermé à

¹¹ De la même façon, *Marie prend son bain quand le téléphone sonne* me paraît à peine acceptable en tant que schéma d'incidence (W. Pollak).

droite (*pendant dix ans*) ou avec le mouvement décadent et rétrospectif initié par l'adverbe *hier*.

2.2 Essai d'analyse.

Avant d'analyser plus avant ces phénomènes, je voudrais poser ici quelques rappels théoriques.

2.2.1 La complexité de la construction aspectuelle.

La valeur aspectuelle d'un énoncé est le résultat d'interactions complexes qui mettent en jeu au moins trois paramètres : le signifié aspectuel du tiroir verbal (souvent appelé aspect grammatical), la représentation du procès inhérente au lexème verbal (ou aspect lexical) et la construction de la relation prédicative dont le verbe est généralement le pivot¹². Les deux premiers sont bien reconnus, le troisième est plus souvent négligé ; il englobe pourtant des phénomènes aussi variés et importants pour notre propos que l'orientation diathétique du prédicat, l'effacement possible de certains arguments, la structuration phrastique (par exemple le fameux schéma d'incidence) et la mise en ascendance narrative. Cette dernière est à la source de la structure aoristique déjà évoquée ici à plusieurs reprises ; voici l'exemple et le commentaire qu'en donne Culioli (1999 : 135) : “[...] prises hors situation, les phrases *les rideaux sont abaissés*, ou *les fenêtres sont fermées* ont une interprétation stative. Si on les enchaîne, produisant ainsi un repérage de chaque terme par rapport à l'autre, on construit une situation énonciative de type $Sit_i \omega Sit_0$. On a donc une succession de fermés disjoints avec, à chaque fois, passage de frontière, d'où élimination de la valeur stative”, au profit d'une suite narrative.

Le mode de repérage imposé par les structures phrastiques et, plus largement, discursives, interagit avec les autres paramètres aspectuels ; la variabilité des effets produits ne signifie nullement que l'un des paramètres est neutre ; elle suggère seulement la complexité de ces interactions et des diverses hiérarchies qui peuvent s'y manifester. En l'occurrence, la mise en ascendance narrative – qui n'est autre chose que le repérage d'un procès directement sur le procès antérieur hors le truchement de toute instance énonciative – a pour effet de donner à chaque procès l'image d'un intervalle borné, fermé à droite et compact¹³. Cette clôture de chacun des intervalles les uns après les autres donne naissance à la successivité des événements caractéristique du récit.

Or c'est bien cette structure qui est indispensable à l'acceptabilité du présent en cooccurrence avec divers marqueurs de fermeture du procès. Autrement dit, le présent a besoin d'être intégré à une telle structure pour prendre en charge la représentation d'un intervalle fermé à droite ; une simple précision lexicale par le biais d'un circonstant n'y suffit pas. J'en conclus deux choses : d'une part que le présent n'est pas neutre sur le plan aspectuel : il offre une certaine résistance au contexte, il possède bien un signifié propre qui l'empêche d'être un pur “caméléon”¹⁴ ; d'autre part qu'il existe une hiérarchie entre les trois niveaux de la construction aspectuelle : tous les paramètres ne sont pas de force égale dans le jeu

¹² Ce que nous avons appelé “les trois niveaux de la construction aspectuelle” : cf. Mellet 2000 et à paraître.

¹³ *I.e.* non sécable et dépourvu d'adjacence.

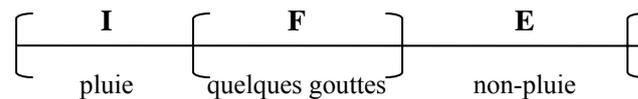
¹⁴ Expression qui a été employée pour évoquer sa malléabilité temporelle.

des interactions auxquelles ils participent. Reste à définir pour le présent une valeur aspectuelle qui puisse rendre compte de l'ensemble des faits observés.

2.2.2 La notion de frontière.

Par deux fois, à des moments-clés de notre argumentation, nous avons rencontré la notion de frontière : dans la définition du présent dont le signifié propre est de saisir le procès au lieu même de son inscription dans le temps et dans le réel, c'est-à-dire précisément à la frontière entre le non-encore-advenu et le déjà-advenu (entre *non-p* et *p*) ; et dans la définition de la structure aoristique narrative qui offre "une succession de fermés disjoints avec, à chaque fois, passage de frontière". Il est donc particulièrement important de préciser le statut théorique de cette notion.

Introduite d'abord pour rendre compte de la structuration d'un domaine notionnel, la frontière est, comme on peut s'y attendre, la zone qui sépare l'intérieur de l'extérieur, l'ensemble des occurrences possédant la qualité définitoire de la notion de l'ensemble de celles qui ne la possèdent pas. Comme beaucoup d'autres dans la théorie culiolienne, ce concept est emprunté à la topologie où il a un statut parfaitement défini et répond à un certain nombre d'axiomes¹⁵. Transposé à la linguistique, il subit quelques aménagements définitoires dont le plus important est que, dans le champ linguistique, la frontière acquiert une certaine épaisseur, propriété dont elle est dépourvue en topologie. En effet, ce qui justifie sa présence dans la configuration topologique d'un domaine notionnel, c'est précisément que la langue ne raisonne pas en termes exclusifs opposant le tout et le rien, mais offre au contraire de nombreuses expressions mettant en avant des valeurs intermédiaires (par ex. : *il pleuvote, il tombe juste quelques gouttes ; ce n'est pas de la pluie, c'est à peine une bruine légère ; etc.*) Donc, entre l'intérieur du domaine qui rassemble les occurrences pleinement identifiables à une occurrence typique et l'extérieur où se situent celles qui ne relèvent vraiment pas de la notion, existe une zone frontière d'extension non-nulle¹⁶. On peut schématiser l'ensemble de la manière suivante :



Par définition, l'intérieur I est un ensemble ouvert. La fermeture d'un domaine s'obtient en associant à l'intérieur I sa frontière F¹⁷.

2.3 Retour sur le présent.

On peut transposer cette représentation schématique de la classe des occurrences instanciant une notion à la classe des instants *t* permettant d'instancier un procès.

En effet, à tout procès *p* est associé un intervalle de temps, à savoir l'ensemble des instants *t* (contigus) nécessaire à la réalisation de *p* (ou définissant son espace de validation dans le cas d'une propriété). Au-delà de cet ensemble, on entre dans l'extérieur de *p* qui sera, selon les cas, tout autre chose que *p* ou le complémentaire

¹⁵ Cf. Desclès in Culioli 2002 : 248-250.

¹⁶ Les cas où la frontière n'a pas de dimension (brusque changement d'état par exemple) ne sont que des cas particuliers.

¹⁷ Cf. Culioli 1999 : 130 et Desclès in Culioli 2002 : 249.

adjacent de p , c'est-à-dire son état résultatif. Entre les deux, une frontière. On postule que l'une des fonctions des tiroirs verbaux est de structurer et d'exprimer les différentes configurations topologiques possibles de ces intervalles temporels associés aux procès. Avec le présent, nous avons affaire à une focalisation sur la frontière du procès, *i.e.* sur cet instant de transition qui marque le passage entre l'advenu et le non-advenu, entre l'intérieur et l'extérieur du procès. Comme tout intérieur, l'intervalle représentant la partie déjà réalisée du procès est ouvert à droite, c'est-à-dire que, HORS CONTEXTE, la forme de présent ne permet pas de se figurer un dernier point du procès ; au contraire, elle suggère la construction d'un voisinage toujours renouvelé au-delà du dernier instant de réalisation de p . Il s'agit donc d'une frontière mouvante, qui glisse sur l'axe des instants t , accompagnant l'image d'un procès saisi dans son accomplissement.

Pendant la frontière, on l'a vu, n'est pas seulement ce point de bascule, de conversion entre extérieur et intérieur. Elle est un espace accueillant l'ensemble des éléments susceptibles d'intégrer peu ou prou l'intérieur du domaine jusqu'à rencontrer la limite ultime qui fera passer dans son extérieur. Associer l'entier de cet espace frontière à l'intérieur du domaine – ou du procès, c'est fermer celui-ci. Et c'est précisément ce qui se passe lorsqu'une forme de présent est accompagnée de la mention explicite de cette limite au-delà de laquelle on passe dans l'extérieur du procès, dans autre chose que p :

- (5a) Aujourd'hui, je travaille jusqu'à 5 heures.
 (5b) Paul travaille encore pendant deux heures et après il ira jouer avec toi.

Dans ces exemples, ce qui est donné à voir, ce n'est pas l'entier du procès, ni sa partie déjà accomplie (éventuellement réduite à rien dans l'interprétation programmatique de 5a), mais c'est la progression de la borne droite ouverte qui délimite l'intérieur strict $I(p)$ jusqu'à atteindre la borne droite fermée qui clôt la frontière et ouvre sur l'extérieur $E(\text{non-}p)$; le circonstant précise la durée de cette progression, c'est-à-dire en somme l'étendue de la zone frontière.



Les flèches du schéma et les traits en gras tentent de symboliser d'une part cette focalisation sur la borne ouverte mobile qui accompagne l'inscription du procès dans le temps, d'autre part son déplacement sur l'axe des instants t jusqu'à la fermeture du procès.

En contexte narratif, on a vu que se mettait en place une structure aoristique qui impose la représentation de procès successifs : $p_1, p_2, p_3 \dots p_i$. Au présent, chaque procès est bien donné à voir dans son accomplissement, au lieu même de son actualisation, mais une limite est posée à cette représentation par l'enchaînement narratif : p_2 construit et instancie l'extérieur de p_1 , p_3 celui de p_2 et ainsi de suite¹⁸.

¹⁸ La place nous manque pour analyser ici le cas des présents descriptifs ou de propriété générale à valeur contextuelle stative. On se contentera de rappeler à ce propos d'une part que la valeur aspectuelle d'un énoncé est le résultat d'interactions complexes

3 Conclusion

Le point important de l'analyse proposée réside donc dans le fait que la représentation topologique du présent, focalisant la construction aspectuelle du procès sur la zone frontière, met en jeu DEUX bornes droites du procès : l'une, fondamentale et toujours actualisée, est celle qui ouvre l'inscription continue du procès dans le référentiel choisi ; c'est là que se joue la valeur aspectuelle propre du présent qui explique tous ses emplois spécifiques (présents de narration, présents de blague, de reportage, d'actualité énonciative, performatifs, etc.) ; l'autre borne, simple corollaire de la première lorsqu'on prend en compte l'entier de la zone frontière et que le contexte doit explicitement actualiser¹⁹, indique la limite d'accomplissement de *p* et oriente vers son extérieur. Son explicitation ne désactive nullement le rôle de la première borne.

L'accomplissement, par définition, est un processus en cours, ouvert sur le devenir du procès ; le signifié propre du présent est de dire, et donc d'instancier et de valider un tel accomplissement. Simplement, le terme ultime de celui-ci peut ou non être précisé. Reconnaître une telle latitude n'équivaut pas à admettre la neutralité aspectuelle du présent. Puisque la coexistence des deux bornes est définitoire de la frontière, il est normal que la langue puisse jouer de l'une et l'autre.

Bibliographie

- Benninger, Céline / Carlier, Anne / Lagae, Véronique (éds.), 2000. *Travaux de Linguistique* 40 "Le présent". Bruxelles: Duculot.
- Bres, Jacques, 1999. "Textualité narrative orale, genre du discours et temps verbal". In Barbéris, Jeanne-Marie (éd.). *Le français parlé. Variétés et discours*. Université Montpellier III: Praxiling, 107-133.
- Bres, Jacques, à paraître. "Le présent de l'indicatif en français: de quelques problèmes, et peut-être de quelques solutions". In Despierres, C. / Krazem, M. (éds.). *Au cœur de la temporalité et de l'expérience humaine: le présent*.
- Chuquet, Hélène, 1994. *Linguistique contrastive et traduction: le présent de narration en anglais et en français*. Paris / Gap: Ophrys.
- Culioli, Antoine, 1999. *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 2 (*Formalisation et opérations de repérage*). Paris / Gap: Ophrys.
- Culioli, Antoine, 2002. *Variations sur la linguistique*. Paris: Klincksieck.
- Desclès, Jean-Pierre, 1995. "Les référentiels temporels pour le temps linguistique". In *Modèles linguistiques* XVI 2, 9-36.

mettant en jeu différents modes de constitution des occurrences et de référenciation (voir de Vogüé : 2000), d'autre part que la focalisation sur le point charnière de l'actualisation du procès donne de celui-ci ce que Koschmieder (1929) appelle une "aperception immanente", susceptible d'incarner en certains contextes l'entier synthétique du procès.

¹⁹ Rappelons que le présent ne peut pas être intrinsèquement un fermé : cf. § 1.3.

- Gaudin, Lucile, 2005. "Le dire, le croire et le présentatif *voici / voilà* dans *Cyrano de Bergerac*". In *L'information grammaticale* 105, 28-31.
- Jaubert, Anna, 1998. "*Praesens fingo*. Le présent des fictions". In Englebert, Annick *et al.* (éds.). *La ligne claire. Mélanges offerts à Marc Wilmet*. Louvain-la-Neuve: Duculot, 209-219.
- Jaubert, Anna, 2001. "Entre convention et effet de présence, l'image induite de l'actualité". In Le Goffic, Pierre (éd.). *Le présent en français*. Amsterdam / Atlanta: Rodopi (*Cahiers Chronos* 7), 61-75.
- Koschmieder, Erwin, 1929 / 1996². *Les rapports temporels fondamentaux et leur expression linguistique. Contribution à la question de l'aspect et du temps*. Traduit et commenté par Didier Samain. Villeneuve-d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Mellet, Sylvie, 1998. "Présent et présentification: un problème d'aspect". In Vogeleer, Svetlana / Borillo, Andrée / Vetters, Carl / Vuillaume, Marcel (éds.). *Temps et Discours*. Louvain-la-Neuve: Peeters (*BCILL* 99), 203-213.
- Mellet, Sylvie, 2000. "Les trois niveaux de la construction aspectuelle". In José, Laurence / Theissen, Anne (éds.). *Scolia* 13, 139-153.
- Mellet, Sylvie, 2001. "Valeur aspectuelle du présent: un problème de frontière". In Le Goffic, Pierre (éd.). *Le présent en français*. Amsterdam / Atlanta: Rodopi (*Cahiers Chronos* 7), 27-39.
- Mellet, Sylvie, à paraître. "Cohérence du dire: axe syntagmatique et axe paradigmatique". In Actes du colloque "Cohérence et Discours", Tunis, 17-19 février 2005.
- Vuillaume, Marcel, 1990. *Grammaire temporelle des récits*. Paris: Editions de Minuit.
- Voguë (de), Sarah, 2000. "Calcul des valeurs d'un énoncé au présent". In *Travaux de Linguistique* 40, 31-54.
- Yokaris, Ilias, 2000. *L'impossible totalité. Une étude de la complexité dans l'œuvre de Claude Simon*. Toronto: Paratexte.